

Le point de l'actualité de la semaine : 026/2024 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui :

**ESPIONNAGE, CAMBRIOLAGES, SABOTAGES: LE
MINISTRE DES ARMÉES RÉVÈLE DES ATTAQUES "À
L'ANCIENNE" SUR LES INDUSTRIES DE DÉFENSE (BFMTV,
30 juin 2024, Pascal Samama)**

Lors d'une audition au Sénat, Sébastien Lecornu a dévoilé des opérations d'ingérences étrangères. Il a révélé une forte augmentation des attaques physiques visant principalement les sous-traitants des industriels de la défense.

Sébastien Lecornu s'est montré loquace le 25 juin face aux sénateurs de la commission d'enquête sur les ingérences étrangères. Lors de son ultime audition, le ministre des Armées a révélé une autre facette de la guerre hybride menée par des "compétiteurs étrangers".

En 2022 et en 2023, une "cinquantaine" d'entreprises ont subi, en plus d'offensives cyber, des "intrusions, cambriolages, tentatives d'approches". Ces chiffres, qui n'ont jamais été donnés publiquement", sont en hausse de 25% par rapport à 2021.

Pour Sébastien Lecornu, "c'est quelque chose qui est très "guerre froide", mais qui n'a jamais disparu et qui reprend une force particulière depuis deux ans". Il ajoute aussi que ces offensives sont loin de ralentir.

"En matière d'espionnage, l'activité s'est densifiée ces derniers mois".

Le sabotage est "clairement lié à l'Ukraine", selon le ministre qui précise que si "la France est nettement plus épargnée que ses voisins", les menaces ne doivent pas être minorées. Sur le salon de l'armement Eurosatory, un industriel français nous a confirmé des opérations d'infiltration des entreprises par des étudiants étrangers en recherche de stage d'alternance.

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/defense/espionnage-cambriolages-sabotages-le-ministre-des-armees-revele-des-attaques-a-l-ancienne-sur-les-industries-de-defense_AV-202406300259.html

-0-

**Les actualités de défense, pour souhaiter l'anniversaire des 90 ans
de l'armée de l'air et de l'espace :**

**90 ans : cérémonie d'anniversaire à la Petite Ecurie de
Versailles (Défense, 28 juin 2024, Armée de l'air et de
l'espace)**

Jeudi 27 juin, la très attendue cérémonie nocturne des 90 ans de l'armée de l'Air **et de l'Espace** s'est déroulée à la Petite Ecurie de Versailles, cœur du berceau de l'aviation militaire. Retour sur ce moment poignant et empreint de solennité.

« *Je n'existe...qu'autant que m'abreuvent...les fontaines de mes racines* », a introduit le général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE), en reprenant les mots du célèbre écrivain et Aviateur Antoine de Saint Exupéry. « *Ici, souffle le vent de l'Esprit de l'aviateur. Ici, l'Esprit de l'aviateur*

rayonne, raisonne. Ici, notre avenir se dessine, et prend un sens tout particulier qui fait écho à son passé. », a-t-il poursuivi.

Un lieu mythique pour une cérémonie historique

Sous la présidence du général Stéphane Mille, c'est au cœur des anciennes écuries royales, lieu emblématique où fut fondée l'armée de l'air française, que la cérémonie s'est tenue.

Devant un parterre de très hautes autorités militaires et politiques, chefs d'états-majors français et étrangers, élus régionaux et autres invités, le passage vrombissant de la Patrouille de France au-dessus de la Petite Ecurie a marqué officiellement la 90e année de l'institution.

Serviteurs du Drapeau et de la Nation

Après les honneurs au drapeau, et le passage des troupes en revue par le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées (CEMA) et le CEMA AE, la présentation au drapeau (PAD) a débuté. Sur les notes de la Musique de l'Air et de l'Espace, des militaires techniciens de l'Air du Centre de Préparation Opérationnel des Combattants de l'armée de l'Air (CPOCAA) de la base aérienne 115 d'Orange et des élèves sous-officiers de la base aérienne 721 de Rochefort ont été présentés au drapeau et sa garde, symbole forts venant attester de leur entrée dans la grande famille des Aviateurs. Ce rite immuable, incarnation vivante d'une transmission de valeurs, souligne le lien fort et mémoriel qui unit désormais les élèves aux Aviateurs du passé.

Moment hautement symbolique, les paroles ont raisonné dans l'hémicycle : « *Ce drapeau est l'emblème de notre Nation qui rappelle qu'une communauté n'est pas somme de nos intérêts, elle est somme de nos dons.* »

<https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/90-ans-ceremonie-danniversaire-petite-ecurie-versailles>

Lutte anti-sous-marine : Le ministère des Armées envisage de se procurer jusqu'à 4000 bouées acoustiques par an (OPEX 360, 30 juin 2024, Laurent Lagneau)

En 2021, le ministère des Armées fit part de son intention de relancer une filière industrielle « souveraine » dans le domaine des bouées acoustiques, lesquelles sont essentielles pour la lutte anti-sous-marine et la surveillance des approches maritimes. Et cela alors que, encore aujourd'hui, les approvisionnements de la Marine nationale dépendent des États-Unis.

Pour rappel, il existe deux types de bouées acoustiques. Celles dites actives émettent une impulsion sonore et reçoivent l'écho éventuellement renvoyés avant de le relayer, via un émetteur UHF/VHF resté en surface, vers un avion ou un navire. Celles dites passives captent les signaux acoustiques avant de les transmettre à l'aéronef qui les a larguées.

Or, le projet porté par le ministère repose sur une nouvelle bouée acoustique « haute performance » développée par Thales. Appelée « SonoFlash », elle a la particularité d'être à la fois active et passive. En outre, elle est interoperable avec le sonar trempé Flash et les sonars remorqués CAPTAS des fréquences multibandes [FREMM].

<https://www.opex360.com/2024/06/30/lutte-anti-sous-marine-le-ministere-des-armees-envisage-de-se-procurer-jusqua-4000-bouees-acoustiques-par-an/>

Le Prytanée a vibré au rythme de la fête de Trime (Ouest France, 30 juin 2024)

Ce samedi 29 juin 2024, le Prytanée national militaire de La Flèche (Sarthe) célébrait Trime, la fête de la fin de l'année scolaire. À cette occasion, Stanislas Giraud, Prix d'honneur, a été porté en triomphe.

Près de 200 ans que ça dure ! Ce samedi 29 juin 2024, le Prytanée national militaire de La Flèche (Sarthe) organisait sa traditionnelle fête de Trime, qui célèbre la fin de l'année scolaire.

Remis au nom du président de la République, le Prix d'honneur récompense autant les résultats scolaires que le comportement de l'élève. | OUEST-FRANCE Voir en plein écran

Comme le veut la coutume depuis 1835, l'établissement a remis ses prix à ses élèves, dont le plus prestigieux Prix d'honneur qui verra son nom être ajouté à la salle d'honneur du quartier Henri-IV.

Cette année, il s'agit de Stanislas Giraud, 20 ans, et qui vient de boucler deux années de prépa, en PCSI (physique, chimie et sciences de l'ingénieur), puis PC (physique chimie), qui a été désigné Prix d'honneur, autant pour ses résultats scolaires que pour son comportement exemplaire.

Stanislas Giraud, 20 ans, souhaite embrasser une carrière d'officier. Après deux années de prépa au Prytanée, il entend maintenant intégrer l'école de Saint-Cyr. | OUEST-FRANCE Voir en plein écran

C'est sous une pluie battante qu'il a été porté en triomphe par ses camarades jusqu'à l'estrade pour recevoir son prix, officiellement remis au nom du président de la République, avant d'être transporté à travers les jardins du Prytanée jusqu'en cour d'honneur pour un discours, puis jusqu'à la fontaine des jésuites du parc du quartier Henri-IV où le triomphe s'est terminé, comme à l'accoutumée, par un plongeon collectif.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/la-fleche-72200/en-images-le-prytanee-a-vibre-au-rythme-de-la-fete-de-trime-d429319e-3610-11ef-beb3-b5dffeb610b0>

Les relations internationales :

Colombie: cessez-le-feu « unilatéral » d'une dissidence des FARC après des négociations avec le pouvoir (RFI, 30 juin 2024)

En Colombie, le groupe dissident des FARC, Segunda Marquetalia, accepte un cessez-le-feu « *unilatéral* » et la libération des otages toujours détenus en captivité. Les négociateurs du président Gustavo Petro et ceux de la guérilla, qui compte 1 600 combattants, sont réunis à Caracas au Venezuela depuis le 24 juin pour parvenir à un consensus.

La date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu n'a pas été encore précisée. Dans ce document signé par le négociateur en chef du gouvernement, Armando Novoa, et celui de la Segunda Marquetalia, Walter Mendoza, on apprend que cette désescalade commencera dès l'entrée en vigueur du décret présidentiel sur les opérations militaires offensives.

Le groupe rebelle s'est donc engagé à un cessez-le-feu, à la libération des otages, mais aussi à ne pas rester armé ou en uniformes dans les « *centres urbains* » ainsi que sur les « *voies terrestres et fluviales* ». Le texte précise que le « *cessez-le-feu unilatéral de la Segunda Marquetalia n'implique pas la limitation des pouvoirs constitutionnels et légaux des forces de sécurité* ».

Une réunion aura lieu à Tumaco, à l'ouest de la Colombie, au plus tard le 20 juillet pour présenter cet accord de « désescalade ».

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20240630-colombie-cessez-le-feu-unilat%C3%A9ral-d-une-dissidence-des-farc-apr%C3%A8s-des-n%C3%A9gociations-avec-le-pouvoir>

L'Inde et "Modi 3.0" : quels changements ? (Asialyst, 27 juin 2024, Hubert Teslard)

Narendra Modi a été intronisé le 9 juin dernier pour un troisième mandat à la tête du pays le plus peuplé du monde. Mais sa victoire électorale a été beaucoup moins spectaculaire qu'il ne l'avait souhaitée. Son parti le BJP n'a obtenu qu'une majorité relative qui l'oblige à composer avec deux partis régionaux pour gouverner le pays. Les analystes s'interrogent sur la nouvelle trajectoire que va imprimer Modi. Changement ou continuité ? Les premières décisions prises montrent une inflexion vers davantage de mesures économiques et sociales mais le socle idéologique du règne de Modi, fondé sur la suprématie hindoue et la lutte contre les « infiltrés » musulmans semble inébranlable.

Les Indiens appellent « Modi 3.0 » le troisième mandat de Modi par référence implicite à la numérisation du pays qui progresse rapidement. Le BJP avait essayé de gagner les élections et la majorité absolue par tous les moyens mais il s'est heurté à une résistance plus solide que prévu.

COUPS DE FORCE DU POUVOIR DURANT LA CAMPAGNE

Narendra Modi n'a pas hésité depuis le début de l'année 2024 à faire arrêter certains chefs de l'opposition comme Hemant Soren, ministre-en-chef de l'État de Jharkhand, au nom de la lutte anti-corruption. Les comptes bancaires du parti du Congrès, principal formation d'opposition, ont été partiellement bloqués à partir du 21 mars dernier, trois semaines avant le lancement de la campagne électorale, pour un obscur motif de différent fiscal, avant que la Cour Suprême ne suspende cette décision le 2 avril.

Pour ce qui concerne le financement des partis, Narendra Modi avait mis en place en 2017 un système de financement anonyme intitulé « *Electoral Bonds Scheme* ». Ce système a été jugé anticonstitutionnel par la Cour suprême en mars. L'obligation de transparence imposée par la Cour suprême a montré que le BJP avait au cours des cinq dernières années bénéficié de financements massifs du secteur privé, sans commune mesure avec ceux reçus par les partis d'opposition.

<https://asialyst.com/fr/2024/06/27/inde-modi-changements/>

Pour le secrétaire général, l'Estonie montre l'exemple au sein de l'OTAN (NATO, 27 juin 2024)

Ce jeudi (27 juin 2024), le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a reçu au siège de l'OTAN la première ministre estonienne, Kaja Kallas, pour un dernier échange au sujet du sommet de Washington, et notamment sur la question de l'intensification du soutien à l'Ukraine.

M. Stoltenberg a remercié l'Estonie pour ses nombreuses contributions en faveur de la sécurité des Alliés, soulignant qu'elle montrait l'exemple en consacrant plus de 3 % de son PIB aux dépenses de défense. Il a également félicité le pays pour l'aide « d'une ampleur inédite » qu'il fournit à l'Ukraine et pour son engagement à maintenir ce cap dans les années à venir. Le secrétaire général a par ailleurs rappelé que l'OTAN soutenait l'Estonie de nombreuses manières, au travers notamment de la présence d'un groupement tactique multinational à Tapa et de patrouilles aériennes. Il a aussi

précisé que l'Espagne déploierait prochainement une batterie d'artillerie antiaérienne dans le pays.

Évoquant ensuite les priorités du sommet de Washington, M. Stoltenberg a indiqué qu'il comptait que les Alliés se mettraient « d'accord sur un engagement durable quant à l'aide qui sera fournie à l'Ukraine dans les prochaines années, aux fins d'une meilleure prévisibilité de cette aide ».

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_227113.htm?selectedLocal=e=fr

Sur le plan de l'économie, cet article sur le marché de l'électricité, et ses réformes européennes :

21 États membres ne sont pas conformes aux réformes du marché de l'électricité (Euractiv, 30 juin 2024, Nikolaus Kurmayer)

La Commission européenne engage des procédures d'infraction contre 21 gouvernements de l'UE, pour ne pas avoir adopté les réformes du marché de l'électricité convenues en 2019, nécessaires pour permettre au réseau d'accueillir de nouveaux dispositifs renouvelables et électriques.

Le paquet « énergie propre », la politique énergétique clé de l'UE des années 2010, s'est achevé en 2019. Une réforme des règles du marché de l'électricité « *permettrait à l'électricité de circuler librement là où elle est le plus nécessaire* », tout en améliorant le bien-être des consommateurs, avait déclaré l'exécutif européen à l'époque.

Ces règles visaient à renforcer la protection des consommateurs et à accroître la flexibilité des flux d'électricité à travers l'Europe, et auraient pu contribuer à atténuer les conséquences de la crise énergétique de 2022. Cependant, ces règles ont été largement ignorées par les États membres de l'UE.

Selon une base de données des procédures d'infraction lancées par la Commission, 21 États membres sont poursuivis pour ne pas avoir correctement transposé les règles du marché de l'électricité de 2019 dans leur droit national, malgré que le délai fixé au 31 décembre 2020 soit expiré depuis longtemps.

<https://www.euractiv.fr/section/energie-climat/news/21-etats-membres-ne-sont-pas-conformes-aux-reformes-du-marche-de-lelectricite/>

Bordeaux Métropole : l'augmentation du prix des tickets et abonnements TBM entre en vigueur (actu 33, 30 juin 2024, Enzo Legros)

Dès le 1er juillet, les prix des tickets et abonnements proposés par le réseau TBM augmentent en moyenne de 3,6%.

À partir du 1^{er} juillet 2024, **les prix du réseau TBM augmentent de 3,6%** en moyenne. Cette hausse décidée le jeudi 25 avril par le bureau de Bordeaux Métropole concerne **l'ensemble des tickets voyageurs et abonnements** proposés sur le réseau. La montée du prix de l'abonnement « jeune » est elle limitée à 2%.

Pas de changement pour la tarification solidaire

Ce changement devrait augmenter les recettes annuelles du réseau TBM d'environ 3,1 millions d'euros.

Il doit également permettre de faire « face à la nécessité d'assurer la viabilité financière du réseau de transport TBM avec un forfait de charge qui augmente et une dégradation du ratio recettes/dépenses ».

Les personnes éligibles à la tarification solidaire ne sont pas concernées par l'augmentation des prix.

Des tarifs déjà revus à la hausse en 2023

Le prix passe de 1,80 euro à 1,90 euro pour le ticket « 1 voyage » et de 3,20 euros à 3,30 euros pour le ticket « 2 voyages ».

Le carnet de 10 voyages coûte désormais 15 euros contre 14,50 euros auparavant.

Les tickets dont le prix augmente le plus est le « Pass 24 heures », passant de 5 euros à 6,50 euros, et le « Pass 7 jours », passant de 14,20 euros à 17 euros.

https://actu.fr/nouvelle-aquitaine/bordeaux_33063/bordeaux-metropole-l-augmentation-du-prix-des-tickets-et-abonnements-tbm-entre-en-vigueur_61265194.html

Soupçonné de corruption, le géant français de l'armement Thales perquisitionné dans plusieurs pays (France24, 28 juin 2024)

Le groupe Thales, leader mondial des hautes technologies spécialisé dans la défense, l'aérospatial ou encore la cybersécurité, a été visé cette semaine par des perquisitions en France, aux Pays-Bas et en Espagne. Elles ont été réalisées dans le cadre de deux enquêtes préliminaires portant sur des faits présumés de corruption et de trafic d'influence d'agent public étranger, a-t-on appris, samedi 29 juin, de source judiciaire. Thales a confirmé que des perquisitions avaient eu lieu, sans plus de précisions. L'équipementier français a ajouté qu'il coopérait avec les autorités. Selon la source judiciaire, qui a confirmé des informations de BFMTV, la première enquête ouverte fin 2016 concerne la vente de sous-marins et la construction d'une base navale au Brésil, tandis que la seconde ouverte en juin 2023 porte sur différentes opérations de vente de matériel militaire et civil à l'étranger.

Les enquêtes concernent aussi des faits présumés de corruption privée, d'association de malfaiteurs et de blanchiment de ces infractions, a ajouté cette source. "Thales rappelle qu'elle se conforme strictement aux réglementations nationales et internationales. L'entreprise a développé et mis en œuvre un programme de conformité mondial auquel elle se conforme et qui répond aux normes les plus élevées de l'industrie", a indiqué une porte-parole de la société.

<https://www.france24.com/fr/france/20240629-soup%C3%A7onn%C3%A9-de-corruption-le-g%C3%A9ant-fran%C3%A7ais-de-l-armement-thales-perquisitionn%C3%A9-dans-plusieurs-pays>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Le lancer à main de la grenade GM2L autorisé en Nouvelle Calédonie : le commentaire du général (2S) Bertrand Cavallier (La voix du gendarme, 27 juin 2024, la rédaction)

Limitée à un usage avec un lanceur spécifique le 7 juillet 2021 par le ministre de l'Intérieur, la **grenade GML2L** peut de nouveau être lancée à la main par les **gendarmes** et **policiers** mais uniquement en **Nouvelle-Calédonie**. Datée du 25 juin, une note du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur adressée aux directeurs généraux de la Police et de la Gendarmerie autorise à nouveau le lancement à la main avec effet immédiat. Le directeur de cabinet, Alexandre Brugère, justifie cette décision par le *“durcissement de l'adversité en Nouvelle Calédonie et compte-tenu de la*

multiplication d'armes par destination ou de tirs à balles réelles contre les forces de l'ordre".

Utilisée en France depuis 2018 où elle a succédé à la grenade GLI-F4 – mise en cause dans la mort en 2014 de Remi Fraisse, un manifestant contre le projet d'un barrage à Sivals, dans le Tarn- la grenade modulaire 2 effets lacrymogènes GM2L (ou SAE 820) est une grenade lacrymogène et assourdissante. Elle est produite par Alsetex.

<https://lavoixdugendarme.fr/le-lancer-a-main-de-la-grenade-gm2l-autorise-en-nouvelle-caledonie-le-commentaire-du-general-2s-bertrand-cavallier/>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

Sécurité routière en France : sommes-nous vraiment de bons conducteurs ? (Economie matin, 30 juin 2024, Léopold Aubin)

La question de la qualité de la conduite en France est un sujet récurrent dans les débats sur la sécurité routière. En 2024, malgré les efforts déployés pour améliorer la sécurité sur les routes, la France reste l'un des pays européens avec un taux de mortalité routière élevé.

Performance de la France en matière de sécurité routière

Les rapports récents, notamment celui du Conseil européen de la sécurité des transports (European Transport Safety Council), mettent en évidence des disparités significatives entre les pays européens. La France se classe mal en matière de réduction de la mortalité routière, avec une baisse de seulement 11 % entre 2012 et 2022, bien en deçà de la moyenne européenne de 22 %.

L'indice de performance de la sécurité routière (PIN Report) de 2024, qui a récompensé la Finlande pour sa réduction de 29 % des décès sur les routes, place la France dans le bas du classement. En termes de chiffres bruts, la France est le pays de l'UE avec le nombre le plus élevé de décès sur les routes. Cette situation préoccupante soulève des questions sur les facteurs contribuant à cette mortalité élevée.

<https://www.economiamatin.fr/securite-automobile-mortalite-20240630>

Sud-Gironde : les sauveteurs formés à la détection des cyanobactéries dans les eaux de baignade (Sud Ouest, 30 juin 2024, Jérôme Jamet)

Après la mort suspecte d'un chien l'été dernier, les sauveteurs nautiques d'Hostens et Blasimon renforcent le protocole de surveillance de cyanobactéries toxiques dans les plans d'eau. En cas de suspicion, ils sont désormais habilités à faire eux-mêmes des prélèvements

Les sauveteurs nautiques du lac d'Hostens en Sud-Gironde et de Blasimon dans l'Entre-deux-Mers ont pris leurs quartiers d'été. À partir du lundi 1^{er} juillet, ils veilleront tous les jours sur la sécurité des baigneurs. Nouveauté cette saison, ils surveilleront aussi avec plus d'acuité la prolifération éventuelle des cyanobactéries. Les 18 sauveteurs en charge de ces deux plans d'eau, qui appartiennent au Département, ont reçu une formation spécifique vendredi 28 juin à Hostens dispensée par l'hydrobiologiste chercheur à l'Inrae, Christophe Laplace-Treytore.

<https://www.sudouest.fr/environnement/sud-gironde-les-sauveteurs-formes-a-la-detection-des-cyanobacteries-dans-les-eaux-de-baignade-20352269.php>

Parus au journal officiel :

Arrêté du 26 juin 2024 fixant les conditions de neutralisation des systèmes d'armes et armes de calibre supérieur ou égal à 20 mm des matériels de guerre de la catégorie A2

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049835372>

Décret n° 2024-626 du 27 juin 2024 relatif aux préparations hospitalières spéciales

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049832038>

Décret n° 2024-616 du 27 juin 2024 relatif à la partie nationale du système d'information Schengen

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049797815>